

Résolution présentée par la délégation de la

Palestine

Thème                      Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne                 Introduction d'une armée éco-responsable

L'assemblée Générale,

S'insurgeant            du silence des États quant à la destruction massive qu'entraînent les gaz à effet de serre émis par leur armée,

Rappelant                que le développement durable constitue, à ce jour, l'un des objectifs primordiaux de l'ONU et devrait de ce fait en être un pour ses membres,

Constatant              que malgré les efforts fournis, le réchauffement climatique ne ralentit pas, nous motivant ainsi à agir sur la source d'émission la moins discutée en 2022 en dépit de son influence sur notre planète,

Affirmant                que si l'armée des États-Unis d'Amérique était considérée comme un pays, elle serait le 47ème pollueur le plus important au monde avec 59 million de tonne de CO2 émises en seulement un an,

Décide                    d'introduire un traité international qui engagerait ses signataires à innover leur armée,

- obligeant premièrement une transparence quant aux émissions de gaz à effet de serre liée aux activités militaires,
- poussant ensuite à l'investissement dans la recherche de nouvelles technologies, moins nocives pour notre planète, telles que des munitions dont les métaux ne sont pas pollués mais biodégradables, des chars qui avancent à l'énergie solaire, les possibilités sont infinies et il est temps que nous les découvrons.

le texte français fait foi